

# RÉCHAUFFER LA BANQUISE

## Le bulletin pour tropicaliser la Gauche

---

• DECEMBRE 2004 • N U M E R O 30 •  
• L E S P U B L I C A T I O N S D U C A C T U S •

---

## **BONNE ANNEE 2005 !... mais va y avoir du boulot !**

### ❖ EDITO

Par Jean-Luc Gonneau

*Or donc, et tout d'abord, nous vous souhaitons, pour vous et vos proches, une très bonne année 2005. Nous espérons que vous échapperez au chômage, dont les indicateurs économiques indiquent qu'il va probablement augmenter, que vous vous garderez des maladies, parce qu'être malade coûte plus cher depuis le 1<sup>er</sup> janvier et que de toutes façons il vaut mieux être bien portant, que vos enfants pourront poursuivre de fructueuses études alors que les moyens de l'éducation nationale vont se réduire, que vous n'aurez pas trop de courrier à poster, parce qu'il y a des coins où ça devient difficile (**Michel Moine**, maire d'Aubusson et conseiller général de la Creuse nous en dit deux mots et plus dans ce numéro) et qu'il ne fera pas trop froid, parce que les tarifs de l'énergie vont augmenter, Europe oblige. L'Europe, justement, sera la grande affaire de l'année. Nous avons déjà largement expliqué pourquoi nous militons pour un Non au prochain référendum. **Daniel Cojean**, syndicaliste, nous donne une raison supplémentaire, rarement évoquée : le projet de traité constitutionnel ne parle pas, comme le fait notre constitution à nous, de droit au travail mais de droit de travailler : la nuance est d'importance, et il la développe dans ces pages. Et le **Professeur Zigounoff** ose une comparaison audacieuse entre la méthode Bill Gates et le traité Giscard. A propos d'Europe, **João Silveirinho** nous donne de bonnes nouvelles de nos amis de PRS, qui s'engagent pour le Non et laisse à **Mick et Paule** le soin de traiter la gauche congelée, tandis que **Jacques-Robert Simon** nous fait un petit rappel historique.*

*Nous accueillons de nouveau avec plaisir **Elie Arié**, qui nous propose une réflexion sur les rapports entre les politiques et la santé. Elie s'est fait lourder du secrétariat national du MRC : c'est pas juste, mais il sait qu'il y a toujours une place pour lui dans notre banquet des idées.*

*Nous avons consacré quelques lignes dans un précédent numéro pour dire tout le mal que nous pensons du rapport Camdessus, le nouveau livre de chevet du mini-napoléon de l'UMP. **Michel Cabirol** y revient, de façon plus consistante. UMP toujours, mais côté Elysée cette fois, **Jean-Michel Hureau** se paye notre Président dans ses habits de militant altermondialiste. **Samira Comingand**, elle, n'a pas pris particulièrement de gants non plus pour étriller la « réforme » Fillon de l'éducation. Et dieu, dans tout ça, penserez-vous peut-être en ces temps de nativité ? On y a pensé aussi, pas vraiment dieu mais spiritualité, avec un texte de **Michel Portal**. Nous aimons bien Michel, ce qui ne veut pas dire qu'on approuve tout ce qu'il raconte, et **Sylvain Ethiré**, que nous avons sorti de son bistro favori pour l'occasion, lui donne la réplique lestement. Enfin, **Mick et Paule** nous parlent du dernier ouvrage de **Jean Baumgarten**, « Mais ou est donc passé Ben Laden ? »*

*Bref, vous avez compris, en 2005, il faut continuer à s'opposer à la droite, et faire échec au traité constitutionnel européen. C'est d'ailleurs la même chose, car ce traité est de droite.*

*Bonnes lectures !*

## ❖ CONSTITUTION EUROPEENNE : DROIT AU TRAVAIL OU DROIT DE TRAVAILLER ?

Par Daniel Cojean

Peut-on considérer positif le fait que, **le droit au travail** de la constitution française soit supplanté par **le droit de travailler** de la future constitution européenne ? Bien que subtile, la nuance est de taille. L'un fait référence au droit à l'emploi et l'autre à la possibilité de trouver un " job ". Le droit au travail inscrit dans la constitution française implique pour ceux qui sont privé d'emploi, un devoir de solidarité nationale. C'est de ce droit au travail, malheureusement souvent bafoué, qu'un devoir civique de protection sociale incombe au législateur pour les sans revenus. A l'Etat la charge d'en répartir le mode fonctionnel (les ASSEDIC, le RMI, la CMU...). Même si elles furent souvent la résultante de luttes sociales, même si elles demeurent très insuffisantes, il n'en demeure pas moins, que le cadre constitutionnel impose un cadre incontournable pour le pouvoir exécutif et législatif.

On ne peut pas en dire autant du « droit de travailler » dont la future constitution européenne est porteuse et qui viendrait supplanter le droit national. Les citoyens disposeraient d'un droit limité à la simple possibilité de rechercher un « job » pour travailler, et non de disposer **d'un droit à l'emploi**. Cela implique que les pouvoirs publics seront dégagés de leurs obligations de solidarité nationale envers leurs concitoyens privés d'emploi. La protection sociale sera transférée au marché et arbitrée par l'unique volonté patronale, qui aujourd'hui est labellisée par le qualificatif de « société civile »

Informés par la campagne électorale américaine récente à coup de renfort médiatique, les français ne purent que s'inquiéter des 45 millions de citoyens sans couverture sociale que compte ce pays (sur 270 millions d'habitants). Ce nombre augmenterait de un million tous les 2 ans. Ils purent aussi constater que cette puissance militaire offrait à ses citoyens le vote électronique comme mode de consultation, après que les électeurs aillent attendre plusieurs heures devant la porte des bureaux de vote. Ce pays du libéralisme où 45% d'abstentionniste aux élections constitue un record de

participation se présente au monde comme un model messianique. L'hégémonie militaire au service de la puissance financière du marché américain dicte au monde sa volonté au travers de l'OMC.

Si la future constitution européenne s'inspire du droit de travailler du peuple américain, le droit de vote accordé par la future constitution européenne aura peut être pour corollaire de longues files d'attentes devant les « resto du cœur », aux lieux et place de l'ANPE, institution sociale dont le gouvernement-MEDEF envisage d'abroger l'existence. En la circonstance, y a-t-il une coïncidence entre l'annonce d'une loi abrogeant l'ANPE et le référendum sur la constitution européenne ?

### **De ces constats simples et évidents, il ne peut pas y avoir de tergiversation pour un syndicalisme de classe**

La réponse donnée par la Confédération sur l'abstention de la CGT concernant le projet de traité constitutionnel au sein de la CES, relève plus de la stratégie médiatique, que de la réalité démocratique interne dont M Bernard Thibault se fait l'écho. C'est plutôt l'absence d'un vrai débat organisé qui perdure à l'approche du référendum. Cela amène à s'interroger sur la stratégie syndicale confédérale CGT au sein de la CES. La CGT est-elle un " loup caméléon " qui s'est introduit par l'entremise de la CFDT au sein de la bergerie CES après avoir durant une petite décennie, essuyée ses pieds sur le tapis de la porte close de cette Confédération Européenne des Syndicats ? Ou bien serait-elle devenue un " agneau " qui concède des gages de confiance au sein de la bergerie CES afin d'espérer devenir le syndicat français le plus rassembleur, le plus crédible et le plus représentatif pour le compte de la France à la CES. ? De devenir le syndicat réformiste le mieux à même de défendre les intérêts des salariés face à l'accomplissement libéral et totalitaire du capitalisme ? Une telle hypothèse suppose que le libéralisme soit perçu comme *inéluçtable* bien que considéré comme *indésirable*.

Comment peut-on à la fois reconnaître, l'existence de la lutte de classe et s'en réclamer pour défendre et acquérir de nouvelles conquêtes sociales ? Comment le défaitisme, le pragmatisme peuvent-ils cohabiter avec la

volonté affichée de transformer la société en profondeur ? D'ailleurs, sur ce sujet, la revendication sur le **nouveau statut salarié**, vient semble-t-il d'évoluer par rapport à la première mouture. On ne ferait plus état d'un financement faisant clairement référence à un nouveau partage du PIB. Est-ce un signe ou une approche pédagogique en vue d'une appropriation collective du débat ?

Pensée obscure, débat subtil,

Dialectiquement neutre, ainsi soit-il !

En conclusion, vite, vite, que le débat fuse à l'intérieur de la CGT, car la conscience militante de certains adhérents bien ancrés dans la lutte de classe, ne pourront se satisfaire des réponses données à ce jour, par exemple de l'interview de Bernard Thibault paru dans le Monde du 16 octobre 2004.:

*Le Monde - La CGT donnera-t-elle une consigne précise ? S'agissant du référendum sur la nouvelle constitution européenne.*

*Bernard Thibault - « Nous connaissons par expérience,.... les limites d'une consigne de vote », puis, plus loin « La CGT est pleinement engagée dans le syndicalisme européen .....et il existe, d'une part, les avancées dans le projet de traité, notamment l'inscription des droits sociaux fondamentaux, et, d'autre part, de graves lacunes, comme le maintien des politiques libérales...Nous nous sommes abstenus, comme d'autres syndicats, dans la mesure où nous voulons privilégier la phase d'information de nos adhérents, avant de prendre précisément position. »*

*Daniel Cojean est syndiqué à la CGT/RATP et politiquement contre toute marchandisation de l'esprit.*

## ❖ **DERNIERE MINUTE : REVELATIONS SUR LE PRJET GISCARD DE CONSTITUTION EUROPEENNE**

*Par le Professeur Zigounoff*

Au terme d'une longue enquête suivie d'une réflexion approfondie, ma conscience exige que je vous fasse part de faits d'une extrême gravité dont vous trouverez ci-dessous une version pleine d'euphémismes destinés à ménager les sensibilités. Je ne vous demande pas une édition spéciale en couleurs, mais simplement le courage de ne pas vous dérober à votre mission en portant l'information à la connaissance de vos lecteurs, pasque ils le valent bien.

## **Erreur 211**

Ce n'est pas Valéry, la Star de l'Ac, qui a écrit le script, mais Bill MS ; Valéry est un homme de plume, mais pourtant il a presque tout pompé chez Bill, les principes, les détails. Presque tout mais pas tout quand même, Valéry a des lettres, il n'est pas un débutant dans le texte polémique. Mais depuis la consolidation de la pandémie informatique, il n'est plus de vraie mystification que de chez Bill. Valéry n'est plus désormais qu'un second couteau.

Le script dont Giscard aimerait tant faire don aux valeureux et irréductibles Gaulois, qui résistent encore, mais aussi à plusieurs peuplades de développement différent, certes, mais néanmoins avides d'Anschluss et d'illusions, eh! bien ce script est perfectible. Les scripts de Bill aussi.

Dans le cas du projet de constitution européenne Giscard, je ne doute pas un seul instant que la mobilisation contre, qui se profile bien nettement déjà, ne parvienne à imposer une vue des choses économiques et sociales un peu moins grandiose que celle du châtelain putatif du manoir d'Estaing. Son texte nous défrise si tellement que nous sommes sur le point d'avoir pratiquement abandonné notre propre réinvention : plus républicains que les laïques, plus laïques que les républicains, plus démocratiques que les socialistes, plus laïques que les démocrates, avec permutations envisageables de la gauche dextrogyre et de la droite sénestogyre, et de nombreux plus que les plus, mais je crois et j'espère sans souverainistes, communautaristes et cubénistes. Et après cela, au moins nous serons tranquilles, enfin mieux lotis que les autres membres de l'Ac dont la sérénité pondérée risquerait d'être un jour troublée d'un air du musette de not' Star; bof, leur dictionnaire depuis si longtemps sur le métier en pâtirait-il vraiment ?

Mais par contre, voyez Bill : chez Valéry, même démarche hégémonique, tout a déteint, mais quel style, même si tout ça manque un peu de probité candide et de lin blanc...Ce n'est pas un script isolé qui atteint le marché avant d'être entièrement au point mais non sans s'être fait longuement attendre, c'est toute une série innombrable de derniers développements finals et mises au point incontournables que nous auront à casquer. C'est sans doute là ce que l'on

entend par concurrence libre et non faussée (article I-3-1).

Peu d'autres professions en dehors de l'informatique auraient le culot de mettre sur le marché des produits aussi négligés. Vous voyez vraiment le louchébem qui vendrait d'abord la peau du boudin blanc de Noël, et un peu plus tard un kit avec les particules d'épluchures de truffe et les autres mystérieux ingrédients, à prix d'or (ou à un prix indexé en euros par la BCE sur le prix du baril de brut irakien ou celui du weapon-grade plutonium ex-soviétique) ? Vous voyez un justiciable des cités, présumé innocent, dormir tranquille avec pour avocat un niolgui dont la plaidoirie consisterait à s'en remettre à l'indulgence de la Cour ? Et les fabricants de tous les zinzins compatibles qu'on avait acquis à prix d'or et qui sont désormais offerts en prime pour un € de plus avec une troisième paire de lunettes, mais sans mise à jour ni pilotes depuis que Machin a été racheté par Truc et n'assure plus le suivi de l'héritage ? Est-ce bien là ce qu'il faut entendre par niveau élevé de protection des consommateurs, ou dois-je relire encore l'article II-38, voire m'avancer sans passer par la case départ jusqu'à la Section 6 – Protection des consommateurs ? Des vrais pros, tous, et nous des gogos ? Vous kiffez pas ? Eh! bien pourquoi ne pas examiner tout cela de très près ?

Quand Nicolas Sarkozy nous parle du combat "...qu'un homme d'expérience comme Lionel Jospin" mènerait pour "...convaincre les Français que nous avons besoin de l'Europe", et que le même Sarkozy n'hésite pas à affirmer (sans doute grâce à l'appui de plusieurs autres fournées d'hommes d'expérience du même bois) que le non au projet de constitution européenne Giscard "...provoquerait une crise dont ni l'Europe ni la France ne pourraient se remettre", il me semble évident que la mauvaise foi et la langue de bois réunies peuvent encore faire bien des ravages dans nos chaumières. Prenons donc les choses en main pour décortiquer avec un soin particulier ce projet de constitution européenne qui recèle encore bien d'autres surprises.

Le seul moyen de pallier les mauvaises surprises qui restent ? Voter non, et inviter à voter non, par nos arguments soigneusement étayés du non-dit politiquement incorrect naturellement, comme seul moyen militant de

parvenir à une meilleure constitution négociée sans copies illégales ni droits d'auteur... Et tant pis pour tous les hommes providentiels qui se tenaient déjà prêts à nous sauver.

Mais un peu de compassion : tout ça n'est rien à côté de ce qui attend M. le Maire de la commune d'Estaing (dans l'Aveyron des jambons et des saucissons). Le cher homme espère fourguer à Valéry un châtaiau acheté en 2000 sur les fonds communaux, aux bonnes soeurs qu'étaient là depuis 1834... Une fois qu'il aura fait sans trop de délectation morbide j'espère, le post mortem de son projet de constitution européenne qu'on va te lui passer à la moulinette, c'est qu'il va avoir des loisirs, Valéry, entre le golf, la bourrée au piano à bretelles et une séance de dictionnaire. Il va être disponible pour écrire les discours officiels de M. le Maire qui, ayant avoué une faiblesse coupable pour la famille du châtelain putatif, n'osera pas vraiment refuser.

Venez nombreux pour le premier avril (c'est, aussi, la saint-Valéry) !

*Pcc Georges Michel*

## ❖ LE RAPPORT CAMDESSUS OU L'OCCASION MANQUEE

*Par Michel Cabirol*

Le rapport "Camdessus" (Vers une nouvelle croissance pour la France) a suscité des opinions tranchées : futur livre de chevet pour N. Sarkozy (qui n'aura pas d'insomnies de par la forme parfois difficile de ce document), un document trop provocateur pour être efficace (Enjeux-Les Échos) à des réactions très négatives de la part de syndicalistes ou de militants politiques de gauche qui n'y voient qu'un document libéral de plus.

Une lecture avec du recul chercherait à mettre en avant les bonnes idées et à détecter ses insuffisances. Il faut notamment tenir compte des circonstances : ce rapport a été élaboré en quelques mois par une commission "impressionnante" mais dont la majorité des membres avait d'autres priorités. De plus, en dehors de la caution d'un ou deux syndicalistes et d'un spécialiste de l'humanitaire, cette commission rassemblait surtout des hauts fonctionnaires ou des chefs d'entreprises (l'annexe rassemblant le point de vue de quelques experts Européens est un des passages les plus intéressants).

Cet environnement n'a pas donc permis de faire une vraie recherche ni de proposer des solutions originales ou détaillées : dans plusieurs cas (l'École, le contrat de travail, ...), le groupe s'est défaussé sur d'autres (Commission Thélot, syndicats, MEDEF, ...) pour définir les vraies solutions sans même proposer de pistes ni d'architecture servant de base à une négociation constructive.

Le rapport constate que la France connaît des zones de forte réussite (PIB/habitant, culture, réussites technologiques, ...) mais aussi des échecs importants (chômage, exclusion, recherche & développement et croissance en berne, ...). Le risque est donc de voir la France (voire une partie de l'Europe) incapable de maintenir son niveau de vie (biens matériels, protection sociale, ...) et de décrocher irrémédiablement du peloton de tête. Ce décrochage sera accéléré et amplifié par la mondialisation en cours.

Le rapport Camdessus a donc le mérite de poser de bonnes questions (quelle place pour le travail dans notre société ? Comment le revaloriser ? L'emploi plutôt que l'assistance ?) et pointe des problèmes réels : le décrochage technologique de la France voire de l'Europe et la faiblesse des dépenses de recherche et développement, le faible développement des PME, le problème de la formation continue (et à un degré moindre, de la formation initiale) et de l'enseignement supérieur, la nécessité de mieux lutter contre l'exclusion, l'élimination de certaines rentes de situation comme celle de la grande distribution.

### **L'absence d'une analyse globale**

Sur certains points, le rapport se réfère à des exemples de pays de l'Europe du Nord (Finlande, Suède, Danemark) qui ont su résoudre certains de ces problèmes. Surtout, il regarde avec envie la croissance et le dynamisme Américains jugés inaccessibles.

C'est alors qu'on trouve le premier manque flagrant de ce rapport : l'absence totale (et sans doute volontaire) d'analyse globale : pas de critique de la notion de croissance (la croissance américaine actuelle est tirée par les dépenses militaires mais aussi par le boom des ventes des 4X4 qui consomment toujours plus d'essence !) ni de la notion de PIB/habitant. De plus, ce rapport ne parle que de l'offre. Le mot demande n'est mentionné qu'une seule fois pour parler de

la demande de travail ! Les PME souffrent moins des contraintes administratives que de l'atonie de la demande actuelle ou du comportement des grandes entreprises (pression des services achats ou délais de paiements) ou les ponctions croissantes et souvent injustifiées des banques. L'évolution du partage des richesses entre salaires et profit qui est très défavorable aux salariés depuis 20 ans n'est pas analysée. Pas d'analyse non plus des causes réelles de l'échec de la « stratégie de Lisbonne » visant à développer une économie de la connaissance en Europe. Les propositions d'aménagement fiscal sont très limitées : transparence des taux, prélèvement à la source et la transmission anticipée des patrimoines (qui favorisent les gros patrimoines). Rien n'est dit sur la stupidité de la taxe professionnelle ni sur la nécessaire refonte des cotisations sociales qui sont des enjeux bien supérieurs. La création de fonds de pension est une des principales mesures proposées pour accroître l'indépendance de l'économie Européenne par rapport à l'économie Américaine ! Le rapport propose une vision économiste sans tenir compte des aspects culturels, du potentiel des associations ou de l'économie sociale.

### **Des lacunes et des propositions discutables**

A l'opposé, au niveau des propositions concrètes, ce rapport présente de nombreuses carences: pas de proposition détaillée concernant la mise en place d'un contrat de travail unique (veut-on généraliser le CDI ou bien augmenter la précarité comme le proposait le rapport de Virville ? Quel mode rupture de contrat ?), peu de proposition sur l'École. De vrais gisements d'emplois existent en France sans être exploités : fret ferroviaire (qui a été sacrifié au profit du TGV et du transport routier), logement (l'Espagne avec 40 M d'habitants construit près de 2 fois plus de logements que la France avec 60 M d'habitants), les énergies renouvelables ou les économies d'énergie ou de matières. Ces domaines ne sont pas abordés dans ce rapport

Dans d'autres domaines, les propositions sont discutables. Ainsi, accroître le taux d'emploi des seniors est souhaitable mais les entreprises n'en veulent pas. La principale mesure est de permettre le cumul emploi/retraite qui risque de favoriser les plus aisés ou de servir de palliatif à

des retraites faméliques. Les attaques contre une "cartellisation" de la grande distribution sont souvent fondées mais elles pourraient être reprises contre les banques pour lesquelles le rapport recommande plus de souplesse (avec notamment la facturation des chèques et la rémunération des dépôts qui favoriseront les plus fortunés). Le développement des services aux personnes (voire dans le commerce et la restauration) permettrait certes de lutter contre le chômage mais le rapport n'est pas clair sur le type d'emploi : emplois à horaires "atypiques" ou domesticité vs emplois avec une vraie formation et un vrai contenu (crèches, maisons de retraite, ...)

Le rapport Camdessus a donc l'utilité de poser de bonnes questions et de fait quelques propositions intéressantes. Malheureusement, pour l'essentiel, il est affiché quelques « bonnes intentions », mais il se situe dans une logique libérale sans présenter de projet cohérent (comme les pays scandinaves ont su en élaborer) permettant de redresser la France. Les partis politiques surtout de gauche (voire des cercles de réflexion, des syndicats, ...) sauront-ils saisir l'occasion d'une réflexion en profondeur sur le nécessaire redressement de la France et sur l'émergence d'un modèle de développement plus équilibré ? Une telle démarche sera un bon test de la capacité de la France à se réformer et à élaborer démocratiquement un projet commun qui restaure la confiance.

## ❖ SUR LES SERVICES PUBLICS, EN CREUSE ET AILLEURS

Par Michel Moine

En Octobre dernier 263 élus de Creuse, dont 28 maires et un conseiller général, directement concernés par la fermeture de leurs trésoreries dans cinq cantons, ont déposés sur le bureau du préfet leurs démissions. Ce mouvement spectaculaire a fédéré depuis l'expression et les manifestations de refus d'élus ruraux, de militants associatifs, de citoyens de voir disparaître les services publics ou les entreprises ayant mission de service public, notamment dans les zones rurales à faible densité de population. En Creuse, nous estimons à 450 le nombre de fonctionnaires d'Etat qui ont disparu du département depuis 20

ans. Dans ma seule commune, Aubusson ville sous-préfecture, les effectifs d'EDF sont passés de 70 à 29 entre 1995 et aujourd'hui, ceux de France-Télécom de 50 à 9 dans la même période pour ne citer que ces deux exemples. On imagine facilement le formidable impact négatif de cette déflation d'effectifs en termes d'économie locale, de commerce, d'artisanat, en terme de population scolaire...

La décentralisation Raffarin précipite ce phénomène et ira l'amplifiant dans les mois à venir. L'Etat abandonne des zones entières des territoires, les fragilisant encore davantage, accentuant ainsi les disparités de développement qu'une politique volontaire d'aménagement du territoire devrait au contraire chercher à résorber. La circulaire du premier ministre aux préfets du 16 novembre dernier (JO du 24 novembre page 19737) fixe clairement les objectifs : « *L'Etat restructure actuellement plusieurs de ses réseaux de proximité, au premier rang desquels les trésoreries et les subdivisions de l'équipement. Ces restructurations sont nécessaires et seront poursuivies.* » (en Creuse, il faut parfois parcourir 70 kms pour déposer un permis de construire, et autant pour le retour) « *S'agissant des sous-préfectures, ...il appartient aux préfets de département... d'adapter l'organisation interne des sous-préfectures qui le justifient, et de proposer des évolutions des limites des arrondissements.* » Autrement dit, **un certain nombre de sous-préfectures vont disparaître**, avec toutes les conséquences pour les communes chef-lieu d'arrondissement, notamment financières. Je ne cacherai pas toute l'inquiétude que m'inspirent ces directives pour ma propre commune.

Un certain nombre de services déconcentrés de l'Etat sont appelés à se regrouper voire à fusionner : ddass et ddte, ddaf et dde. Les préfets auront à rendre leur copie sur la réorganisation des services de l'Etat, y compris ceux qui ne sont pas placés sous leur autorité directe, avant le 31 Mars 2005. Il est à noter que, si la plus grande concertation est prônée, aucune allusion n'est faite à la consultation de la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics.

Il est parfaitement clair, à la lecture de ce document, que les préfets seront évalués au regard de l'importance des restructurations-et

donc de réductions d'effectifs- qu'ils pourront proposer. La logique de cette directive est on ne peut plus clairement d'inspiration ultra-libérale, et menace directement la qualité du service rendu aux citoyens. A qui fera – t – on croire que le service public améliore ses prestations alors qu'il se reconcentre à l'échelon départemental ? Pas aux creusois, en tout cas, qui voit s'allonger les délais d'acheminement du courrier interne au département à parfois J+4, J+5 depuis que le centre de tri a quitté Guéret l'année dernière pour Limoges, pour ne citer qu'un exemple.

La mobilisation des socialistes, et tout particulièrement du NPS, est attendue par nos concitoyens : ils placent en deuxième position dans les sondages sur les inquiétudes des Français l'avenir des services publics. Notre réponse doit être au cœur du projet des socialistes que nous allons élaborer, car au travers des services publics, c'est d'égalité républicaine qu'il est question, c'est de l'aménagement du territoire dont on se préoccupe, c'est de véritable péréquation entre territoires qu'il s'agit.

*Michel Moine est maire d'Aubusson (PS) et conseiller général de la Creuse. On peut le retrouver sur son blog : <http://www.michel-moine.fr/>*

## ❖ CHIRAC ATTAC !

*Par Jean-Michel Hureau*

Décidément, notre cher Président n'en finit plus de nous étonner. Depuis qu'il s'est acoquiné avec Lula à Genève en janvier dernier, il s'est découvert un fort penchant altermondialiste. Voilà maintenant qu'après avoir raillé pendant des années de l'idée même de la légitimité d'une taxe internationale sur les transactions financières, il en devient l'un des porte-parole. C'est à partir du rapport Landau, qu'il a commandé, qu'il tire ses propositions de taxation : transactions, commerce des armes (si, si !), transport aérien et maritime, achat par carte de crédit, par exemple. Mais c'est qu'il a un succès fou ! Après Lula, le petit cordonnier espagnol Jose Luis Zapatero et l'homme des grands lacs chiliens Ricardo Lagos le soutiennent à fond, et au final 110 pays ! Mais alors, qu'est-ce qui l'agite ? C'est, qu'à son grand dam, la pauvreté ne sera pas réduite de moitié en 2015. En fait, il manque 50 milliards de dollars par an. La taxe Tobin, du nom du prix Nobel d'économie 2001, prévoit qu'un

prélèvement de 0,01%, seulement sur les mouvements de capitaux spéculatifs, dégagerait 30 milliards de dollars annuels. C'est le credo d'ATTAC et l'origine de sa création. Aujourd'hui, un être humain sur deux vit avec moins de deux dollars par jour et un sur six avec moins d'un dollar. Alors, Chirac a décidé de faire dans la Solidarité entre les Peuples et l'Humanitaire car il vient de se rendre compte des effets pervers de la mondialisation. Remarque que s'il nous avait posé la question, on aurait eu deux ou trois trucs à lui dire. Même que : « la recherche du profit pour les entreprises ne saurait tout autoriser ». Et pan pour Antouâne ! Bon, nous, on prend note. Mais Chirac sait que cette idée n'aboutira pas puisque les États-Unis la refusent catégoriquement, la qualifiant d'hérétique. Donc, ça ressemble juste à un bon coup de pub. Chirac, le Grand Défenseur des Pauvres ! Pourquoi pas Nikonov à Maignon ! D'ailleurs, Jacques Cossart, membre du conseil scientifique d'ATTAC, qui, pendant huit mois a participé à la commission Landau, ne s'y est pas trompé en demandant à Chirac : « Ce que vous faites à l'échelon international est important pour les peuples. Pourquoi ne le faites-vous pas pour le vôtre ? » Mais je vous livre un extrait de la prochaine entrevue de Chirac avec Poivre d'Arvor : (Question) Monsieur le Président, au sommet de New York, vous avez parlé de Solidarité. Pouvez-vous nous éclairer sur le sens des mesures fiscales prises par votre Premier Ministre pour 2005, que d'aucuns dénoncent comme un cadeau fait aux plus aisés. (Réponse) (Regard baissé, hésitation) Monsieur Poivre d'Arvor....La solidarité est l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance... La solidarité doit s'effectuer dans tous les sens... Pour cela, ces mesures vont permettre à certains de nos compatriotes de pouvoir bénéficier des services d'une aide à domicile, d'un jardinier ou d'un chauffeur avec le soutien de l'ensemble de la Nation. Les droits de succession sont allégés pour permettre aux enfants de ceux qui ont travaillé durement toute leur vie de profiter du patrimoine familial sans qu'il ne soit trop amputé. Enfin, l'Impôt Sur la Fortune n'est pas modifié afin de ne pas pénaliser les entrepreneurs qui sont les garants de la bonne santé de l'économie et de l'emploi. Ces mesures s'inscrivent donc véritablement

dans une logique de Solidarité Nationale ». Voilà, t'as compris ou je développe ?

## ❖ CHEF D'ŒUVRE EN PERIL

*Par Samira Comingand*

La réforme de François Fillon sur l'école ne présente pas de problème pour l'opinion ni pour les professeurs, qui sont contents qu'on « restaure leur autorité », et cela même en est un.

Par ce paradoxe liminaire, on aimerait souligner que les modifications envisagées ne touchent qu'à la forme de l'enseignement : des matières sont rassemblées en un tronc, d'autres satellisées à diverses distances du tronc, la formation des enseignants est déplacée spatialement dans les enceintes universitaires, ce qui ne fait qu'ordonner l'existant, de façon sans doute rationnelle. Peu de profs pour réagir, d'ailleurs.

Mais cette mise en ordre est doublement périlleuse et inquiétante. D'une part, elle laisse croire qu'on a fait quelque chose pour l'enseignement français, et économise donc les efforts évidents qui étaient à fournir : quoique l'on pense de l'initiative menée par la commission de monsieur Thélot, elle est bien venue donner corps à des préoccupations graves et réelles chez l'ensemble des citoyens, et l'on ne peut pas balayer d'un revers de main indifférent ou mondain l'expression d'un million de Français. Or, une majorité d'entre eux a mis le doigt sur un facteur d'inefficacité à moyen terme des filières scolaires, qui est leur étanchéité respective, les professeurs comme les parents d'élèves demandant la création de passerelles, entre deux cycles, entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, entre la vie active et l'école... car la vie s'allonge, se diversifie, se complexifie, et les orientations de l'adolescence ne peuvent vraiment prétendre couvrir tout cet avenir. Au lieu de cette souplesse, nous aurons donc un tronc.

La réforme - mais en est-ce une ? - suscite d'autre part une interrogation sur son terme : quelle est l'échelle temporelle retenue pour envisager l'éducation, c'est-à-dire un flux, un processus, un mouvement dynamique, par essence ?

Il n'est pas prévu de revoir les pratiques professionnelles, bien plus, il est dit que sera

donnée aux enseignants toute liberté pédagogique. Mais si l'on veut améliorer les résultats de l'école, on ne peut faire l'impasse sur l'approche des cours ! Ni les Molière ni les axiomes ne changent vraiment dans leur base, mais la société s'est grandement modifiée, et les publics scolaires avec elle, depuis qu'ont été conçus les programmes de l'agrégation et du Capes. Comment expliquer par exemple qu'aucun des cursus suivis par les potentiels professeurs de Lettres ne contienne de formation à la didactique de la lecture ? Les Iufm comptent pour l'heure sur la seule expérience de terrain d'anciens instituteurs ou d'anciens formateurs... d'Iufm, pour apprendre aux nouvelles recrues à apprendre à lire aux enfants, chacun transmettant donc son corpus d'autodidacte aux suivants... Quand on ne scolarisait que les 50% d'enfants éduqués en 1970, on pouvait postuler que l'environnement aidait à lire et que la lecture était inscrite dans le naturel des élèves, mais parmi les 80% de « niveaux bac » figurent bien sûr aujourd'hui et depuis une petite lurette tout de même d'autres publics, ce qui interdit de continuer à croire que la culture scolaire est automatiquement liée à la culture familiale ou personnelles des élèves : il faut **savoir** apprendre à lire.

Par ailleurs, la vision du cursus complet comme une série de cycles successifs, préconisée par les groupes de travail es qualité depuis 20 ans mais très peu relayée dans les établissements, suit une logique intéressante, celle du flux, évoqué plus haut ; mais le fait est que les contenus ne sont pas délivrés suivant cette continuité de forage ou de carottage progressifs, car chaque niveau répète le précédent, faute d'une part de temps dans l'année, d'autre part d'un calendrier scolaire moins antipédagogique, d'une prise de connaissance approfondie des programmes, et enfin de conditions matérielles adéquates.

En français par exemple, l'idée de la réforme 2000 était d'identifier des chapitres bien clairs, pour éviter la dimension ... littéraire des cours de chacun, tenu simplement par la couverture de tous les siècles français.. Chaque année, l'élève reprendrait donc tous les chapitres de façon graduellement approfondie et complexe. Dans les faits, il s'avère que l'individu traitera de la sixième à la première exactement les mêmes points du chapitre chaque année, car les

deux mois d'été font totalement oublier la classe précédente, en sorte que chaque début de chapitre est un rappel, dont l'effet majeur est de produire la démotivation du déjà entendu cent fois, qui devient donc du jamais écouté donc du jamais retenu. ; par ailleurs, le début d'un chapitre avec 4 heures de cours hebdomadaires (hypothèse haute réservée aux savoirs du futur tronc) prendra bien deux semaines, en restent cinq pour le programme réel de la classe, moins une pour l'évaluation finale, avant que deux semaines d'interruption ne viennent à nouveau faire oublier ce qui a été vu en septembre ; ajoutez un effectif de 35 élèves, dont le feedback est donc plus qu'incertain, vous aurez environ un tiers de la classe dont on pourra être sûr qu'il est au fait du programme en fin d'année. Quant à la formation continue des professeurs, les circulaires et les BO ne sauraient continuer à prétendre y suffire ! On notera pourtant avec étonnement que la mise en place de nouveaux programmes et de leurs conseils de mise en oeuvre ne fait l'objet de stages de formation qu'à la demande...

Le résultat général de tout cela est que les enseignants mettent un peu de ce qu'ils ont lu dans leurs pratiques et approches anciennes et académiques, qui ne passent qu'auprès des élèves à forte culture scolaire, et gèrent comme ils peuvent le chahut quotidien qu'engendre en grande part ce décalage. Rien à voir donc avec l'autorité ! L'autorité va de soi lorsqu'on est en phase avec son public, voyez les enseignants de matières professionnelles en LEP, issus du vrai monde, et tant que rien ne sera prévu, ni pour diffuser les mises à jour didactiques, ni pour former les professeurs à la conduite de groupe, si possible compte-tenu du contexte sociologique des années 2000 le malentendu produira de l'échec.

La réforme Fillon est donc réactionnaire par son vocabulaire, et malhonnête par son contenu, ne parlant que de « retour à », de « rétablissement de » et de « morale », ce qui flatte sous un terme noble le seul goût du pouvoir présent en chaque prof, dont ce n'est, vous me l'accorderez, pas vraiment la qualité la plus féconde : on est en pleine démagogie au goût rance...

D'un point de vue pratique, elle est désastreuse car non seulement elle encourage, mais surtout elle fige encore plus des relations pédagogiques

inadaptées, en les épurant et en excluant tout ce, tous ceux, qui n'y répondent pas : enseignement professionnel, classes d'apprentissage, classes relais sont développées, non comme voies dans une alternative ouverte, donc, mais comme sens unique, pour ceux qui « gênent le prof ». On retiendra donc que l'école est faite pour que les profs ne soient pas gênés... et pour que les profs ne gênent pas les majorités au pouvoir.

*Sources : Les français et leur école, le miroir du débat, en poche chez Dunod, et la loi d'orientation de F.Fillon, disponible en ligne.*

## ❖ LES POLITIQUES ET LA SANTE

*Par Elie Arié*

Tous les sondages d'opinion placent, depuis toujours, la santé en tête des préoccupations majeures des Français, avant même le chômage, l'insécurité, ou la paix dans le monde ; et il s'agit là d'un phénomène certainement antérieur à l'invention des sondages, comme en témoignent les dictons populaires remontant à la nuit des temps (« L'essentiel, c'est la santé » « Tant qu'on a la santé », etc.).

Il n'en est que plus frappant de constater à quel point la santé embarrasse le monde politique, qui l'a toujours esquivée, limitée à son seul aspect d'équilibre des comptes de l'Assurance-Maladie (équilibre indispensable à sa survie, mais qui ne garantit en rien sa qualité, unique préoccupation des citoyens), traitée sur le mode mineur ( le plus souvent un secrétariat d'Etat dépendant du Ministère des Affaires Sociales), dépolitisée en la confiant à des médecins comme s'il ne s'agissait que d'une question technique, voire carrément refoulée : on se souvient que Michèle Barzach est devenue Ministre de la Santé en 1986 après que Jacques Chirac se fût aperçu qu'il avait oublié ce poste dans la constitution de son gouvernement, et qu'aujourd'hui encore, le Mouvement Républicain et Citoyen, lancé dans une entreprise censée le renforcer, a commencé par supprimer, dans son Secrétariat National, le poste attribué à la Santé...

Il faut donc tenter de comprendre les raisons de cette extraordinaire discordance, qui contribue largement au sentiment de discrédit qui frappe, dans notre société, le monde politique, accusé d'être « loin des préoccupations réelles des gens ».

Mon hypothèse est que l'irrationalité des politiques de santé publique n'est que le reflet électoraliste de l'irrationalité des peurs et des demandes de l'opinion publique en matière de santé, cette dernière étant le produit d'une aliénation croissante des citoyens face à des problèmes dont ils ne maîtrisent plus la complexité ; je tenterai de l'illustrer par deux exemples simples, empruntés au professeur Jean de Kervasdoué<sup>1</sup>.

### **L'eau**

« La consommation de nitrates est inoffensive chez l'homme sans limites de dose »<sup>2</sup>. Or, « administrativement », l'eau est jugée polluée si la quantité de nitrates qu'on ingère lorsqu'on en boit un litre est égale à celle qu'on ingère... en mangeant 25 grammes de laitue. Et j'ai toujours le cœur serré quand je vois, dans des grandes surfaces, des gens aux revenus modestes acheter « pour leur santé » des bouteilles d'eau plate à un prix 100 fois supérieur à celle de l'eau du robinet... qui est celle qu'utilisent, dans la confection des biberons pour nourrissons, tous les services hospitaliers de pédiatrie, parce qu'ils savent que c'est celle qui offre les meilleures garanties de sécurité bactériologique.

### **La dioxine**

Ce sous-produit de toutes les combustions en présence de chlore (notamment de celles qui permettent la fabrication des bouteilles d'eau minérale...) n'est toxique qu'à des doses infiniment plus élevées que celles des tolérances administratives : cela n'a pas empêché Dominique Voynet, à l'époque Ministre de l'Environnement, d'attaquer Jean-Pierre Chevènement, Maire de Belfort, parce qu'il tolérait dans sa ville une « pollution à la dioxine » d'après les normes qu'elle avait elle-même fabriquées sans aucune base scientifique.

Faut-il en déduire que nous autres, citoyens Français, sommes devenus « bêtes » ? Non, bien sûr ; mais nous sommes devenus aliénés ; nous n'avons pas peur des risques graves que nous nous jugeons, à tort ou à raison, capables de maîtriser nous-mêmes : notre façon de conduire, notre capacité à cesser de fumer ou à réduire notre consommation d'alcool, etc. ;

mais nous privilégions, dans nos terreurs, les facteurs de risque, fussent-ils bien moindres, face auxquels nous nous sentons désarmés parce qu'insuffisamment compétents pour avoir un avis : ce qu'il y a dans notre assiette et dont nous ignorons de plus en plus l'origine et la composition, les centrales nucléaires, les OGM, les transfusions sanguines, voire les vaccinations... Et l'électoralisme politique ne fait qu'accompagner ces terreurs irrationnelles, au gré des modes du jour. Dans ce domaine, la palme de la démagogie doit sans doute être décernée aux Verts, parti politique dont l'alliance électorale pose un sérieux problème identitaire à la gauche, si elle souhaite conserver son caractère « progressiste » qui l'avait autrefois définie.

À cette aliénation face à la complexité croissante du monde, s'ajoute un deuxième facteur, lui, éternel : ce qui définit la « santé » et la « maladie » est, en partie, ce qu'une société considère comme tels, et qui peut varier selon les lieux et les époques, en dehors de tout critère scientifique. On se souvient de ce médecin colonial français qui avait entrepris de soigner une population africaine frappée, en presque totalité, d'une maladie parasitaire entraînant, chez ceux qui en sont atteints, un éléphantiasis (énorme grossissement des jambes) ; il avait vite arrêté en constatant que les jeunes filles guéries, ayant retrouvé des jambes normales, ne trouvaient plus à se marier : la maladie était devenue la norme sociale. On pourrait trouver beaucoup d'équivalents dans notre société, où, par exemple, les signes du vieillissement normal sont devenus une « maladie » que la médecine s'emploie de plus en plus à « guérir ».

Ainsi comprend-on pourquoi les hommes et femmes politiques, pour les moins courageux d'entre eux, adoptent, face à la santé, un comportement aussi irrationnel que la demande à laquelle leur électoralisme les amène à répondre ; et, pour les meilleurs, à prendre leurs distances face à un domaine dont ils sentent bien que toute décision efficace devra aller, dans un premier temps, à contre-courant de l'opinion publique ; et il est frappant de constater que, depuis la création (incluse) de l'Assurance-Maladie, toutes ses réformes de fond

<sup>1</sup> Jean de Kervasdoué : « Santé, pour une révolution sans réforme » Le Débat, Gallimard, 1999

<sup>2</sup> Professeur Marian Apfelbaum « Risques et Peurs alimentaires », Odile Jacob, 1998

n'ont pu être réalisées que par la procédure autoritaire des ordonnances<sup>3</sup>.

Mais il nous semble que cette démission du politique constitue une double erreur. D'abord, parce que rien n'empêche l'électoratisme d'être ambitieux et intelligent ; on se souvient qu'en 1981, quelques heures avant sa première élection Présidentielle dont le résultat s'annonçait très serré, François Mitterrand avait confirmé qu'il abolirait la peine de mort, malgré l'hostilité de la plus grande partie de l'opinion publique, sans que cela ait entraîné sa défaite ; la loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat fut votée à l'encontre du sentiment d'un pays à l'époque majoritairement croyant et pratiquant ; plus récemment, alors que de nombreux gouvernements, par crainte d'impopularité, ont toujours reculé devant les mesures répressives nécessaires pour lutter contre la mortalité sur la route, Nicolas Sarkozy, en s'y attaquant, en a, au contraire, retiré une popularité accrue ; il n'en est que plus pitoyable de voir les Ministres successifs de la Santé ne pas oser soumettre les médicaments homéopathiques à la même réglementation que tous les autres, et afficher ainsi publiquement leur lâcheté, sans comprendre que cette mesure ne leur ferait pas perdre une seule voix, car aucun électeur ne s'est jamais déterminé en fonction d'un critère unique, a fortiori aussi futile.

Mais surtout, parce que c'est l'honneur et le devoir de la politique de ne pas se soumettre au monde comme il va<sup>4</sup>, et ce n'est qu'ainsi qu'elle regagnera le respect des citoyens.

*Elie Arié est médecin et a été secrétaire national du MRC à la santé.*

## ❖ CHEFFITUDES

*Par Jacques-Robert Simon*

Ainsi donc le temps est aux « chefs », indépendamment de leur nature et de leurs desseins. Les élections justifient-elles tout ? Nous avons connu des époques présentant les

<sup>3</sup> Nous ne considérons pas la dernière réforme de l'Assurance-Maladie de Philippe Douste-Blazy comme une vraie réforme, et nous pensons que le proche avenir ne tardera pas à le démontrer.

<sup>4</sup> Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer le prestige dont jouit toujours Mendès-France, un demi-siècle après son éphémère passage de quelques mois au pouvoir.

mêmes caractéristiques. Sans vouloir comparer des situations d'un autre âge, il est possible de s'interroger si la barbarie ne provient pas pour l'essentiel de manques de repères : on accepte n'importe quelle cheffitude par peur de l'avenir, par peur de n'être pas capable de gagner la Paix. Les gens préfèrent actuellement des voies toutes tracées, même et surtout s'ils ne comprennent pas leur destination. Et pourtant, quelques souvenirs...

En septembre 1919 A. Hitler est au Parti **Ouvrier** Allemand. En 1923 un « putsch » dit de la « Brasserie de Munich » échoue. Hitler, emprisonné, est libéré en 1924. Durant son séjour, il écrit « Mein Kampf ». Le parti où il milite (devenu le NDSAP) obtient en 1918 2,6% des voix aux élections du « Reichstag ». En 1930, le NDSAP obtient 18,3% des voix. Hitler obtient la nationalité Allemande en 1932. Cette année là Hindenburg est réélu Président du « Reich » mais A. Hitler obtient 36,8% des suffrages et : le NSDAP a 33,1% des voix aux élections qui suivent. On connaît bien la suite....

## ❖ NOUVELLES DE LA GAUCHE

### CONGEELEE

*Par Mick et Paule*

C'est fou ce que le prochain référendum européen suscite comme vocation de rassembleurs ! Voilà Jean-Pierre Chevènement qui s'autoproclame président de Comités pour le Non Républicains tout autant autoproclamés. Plus rigolo encore, voilà que se constitue un Comité National pour le Non, rien que ça, derrière lequel avance masqué, c'est une de ses traditions, quelque peu carnavalesque, le Parti des Travailleurs, et qui annonce une manif « massive » en janvier. Le PCF pense rassembler les Nons de gauche « autour » de lui. Et la fondation Copernic veut rassembler « autour » de son texte (bon, d'ailleurs plusieurs d'entre nous l'ont signé). Nous, on préfère « ensemble » qu'« autour ».

## ❖ NOUVELLES DE LA GAUCHE !

*Par João Silveirinho*

### PRS

Bonne nouvelle, pour une fois. On s'y attendait un peu, mais ça fait chaud au cœur. Pour la

République Sociale, le club fondé, entre autres par le sénateur Jean-Luc Mélenchon, fera campagne pour le Non au projet de traité constitutionnel, européen. Comme plusieurs membres du Cactus/**La Gauche !** y participent, ça tombe vraiment bien. D'ailleurs, quelques jours à peine après la décision du Conseil National de PRS, deux élus parisiens du PS, membres de PRS, sont venus soutenir la réunion publique pour le Non dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Alternatives Citoyennes, la CNGR, la LCR, le MRC, le PCF (par ordre alphabétique) et bien entendu **La Gauche !** y étaient aussi. L'union prend forme, on dirait.

Mélenchon et ses amis pensent que l'affirmation d'un Non socialiste est important pour faire triompher le Non tout court. Il a raison, Mélenchon. C'est aussi une façon de prendre date pour l'avenir de la gauche dans son ensemble, qui aura bien besoin des socialistes de gauche.

## ❖ TRIBUNE LIBRE : LAICITE ET SPIRITUALITE

Par Michel Portal

L'erreur numéro un des laïcistes et de beaucoup d'entre nous, est certainement d'entendre "prosélytisme" quand ils voient le mot "spiritualité". Nous arrêtons de réfléchir, sans doute à cause de souffrances héritées des siècles de domination confessionnelle dans notre pays. A l'intention des nombreux athées, agnostiques, penseurs libres et croyants libres, je peux dire: zéro est un nombre particulier, mais c'est un nombre. De la même façon, le "refus de toute spiritualité" est encore une spiritualité et "se foutre de la spiritualité" est encore une position spirituelle. Croyances comme incroyances ont en commun d'être non démontrées. Les unes ne sont pas plus scientifiques et rationnelles que les autres. Les discours, ici et ailleurs, opposent fréquemment le matériel et le spirituel. Opposition souvent redoublée par incroyance (matérialisme) et croyance (spiritualité). Qu'en est-il?

### **Spirituel/matériel, une mauvaise coupe**

La physique moderne ne voit plus guère de frontière entre le matériel et le spirituel. Il est possible de voir *ce qui est* comme *tout spirituel*,

ou comme *tout matériel*. C'est seulement une question de point de vue. La matière la plus solide s'évanouit en particules infra-atomiques. Les idées les plus éthérées ont des traces chimiques pesantes. Le discernement utile ne fonctionne pas entre "matière" et "esprit". L'histoire le confirme cruellement. Pour faire court: entre le goulag (matérialiste) et les guerres de religion (spirituelles), on ne voit pas bien où serait le progrès. "Spirituel" vous choque pour des guerres? Tant pis pour vous ! Nous eussions pu parler de matérialité au lieu de matérialisme, ça aurait été plus gentil pour les matérialistes. J'aurais pu écrire matérialité et spiritualisme pour être méchant avec d'autres ou matérialité et spiritualité par souci d'équilibre.

### **A la recherche d'une bonne coupe**

Dans *ce qui est*, on observe du déterminé et de l'indéterminé. Du déterminé et de l'indéterminé en proportions variables suivant qu'il s'agit de choses, de plantes, d'animaux ou de personnes. Variables mais réelles. Un objet qui tombe n'a pas grande liberté et les lois physiques de la mécanique restent précises. Le déterminé se déroule, pour nous, hors de toute portée. Ce sont les contraintes et obstacles de tous ordres que vous connaissez bien: il faut « faire avec ». L'indétermination, elle, signifie alternative, plusieurs routes possibles, option, choix, variété. C'est probablement cette caractéristique naturelle qui a permis l'étonnante diversité des matières et des espèces végétales et animales dans la nature. Chez l'humain, l'indéterminé se double de conscience. Liée à la conscience de soi et d'autrui, l'indétermination engendre des possibilités de choix même dans les situations les plus contraintes. On peut toujours rêver. Dans notre espèce, l'indéterminé s'appelle choix, pouvoirs ou libertés. Je peux chercher à faire le mieux possible dans la situation où je suis, ou bien laisser-aller. Le résultat ne sera pas le même. Action après action je trace mon chemin personnel. Comment choisir au mieux? Une éthique apparaît, non comme un idéalisme ou un moralisme, mais comme une pratique, un exercice, un entraînement de chaque instant. Plutôt donc qu'un immense Bien et un Mal diabolique, du mieux ou du moins bien possibles pour chacun et pour chacun de nos groupes, quels qu'ils soient. Avec, bien sûr,

joies et souffrances, des efforts et le sentiment heureux de s'accomplir en traçant son sillon, une responsabilité avec chaque liberté. L'éthique est comme nous le répétons dans notre association pour une éducation à la responsabilité. L'éthique n'est pas dans toute la nature puisqu'il faut la conscience. Mais on peut observer partout une intelligence et une tendance spontanée au beau, à l'esthétique. Tendance liée à l'efficacité véritable. Regardez une feuille d'arbre, l'eau ou l'air qui modèlent le sable, etc... Tout ceci fait penser à un Divin que les religions, trop humaines ou inhumaines, n'arrivent pas à encadrer. Tant mieux.

Que faisons-nous des choix que nous laissent tous les conditionnements qui nous enserrant? Mes choix sont mes pouvoirs. Je n'ai pas à attendre que l'autre commence ma responsabilité existe là, maintenant, tout de suite. Vos avis nous intéressent  
Michel Portal

*NDLR : Nous aimons bien Michel Portal, et son association, AÉRÉ, développe une réflexion honnête sur le sujet difficile de la spiritualité. Nous n'utilisons pas, quant à nous, la notion de croyance dans notre outillage conceptuel. Nous respectons celles des autres, en laïques, à la condition qu'ils respectent la loi commune et évitent le prosélytisme, en laïcistes, comme dit Michel Portal. Nous reconnaissons bien volontiers que beaucoup de nos concitoyens ont des croyances, que celles-ci peuvent même aider, dans certains cas, à supporter l'humaine condition et ses cortèges de détresse : du mécréant à l'agonie qui en appelle à dieu au pari pascalien, les exemples abondent. Cela ne peut demeurer qu'un choix individuel. Nous ne demandons pas à chacun(e), à la Banquise ou à La Gauche !, un brevet de mécréance, mais nous demandons par contre à chacun(e) de ne pas nous les briser menu avec ses éventuels ébats divins.*

*Les exemples choisis par Michel Portal nous paraissent en bien des cas fort peu pertinents. L'appel au secours de la physique moderne est hors de propos : la particule infra-atomique demeure de la matière, et il ne viendrait à l'esprit d'aucun physicien de qualifier l'anti-matière de « spirituelle ». Le recours à l'histoire n'est pas plus convaincant : les guerres dites de religion, comme le goulag, sont*

*des faits hélas bien matériels, instruments de domination ou de conquête de pouvoirs on peut plus temporel. Dans un cas comme dans l'autre, on instrumentalise ici des croyances, là une pensée (c'est pas pareil) pour régler des comptes dans la violence. Quant à la mathématique, zéro est certes un nombre, mais qui n'a rien de spirituel. Non, Michel, le refus de spiritualité n'est pas une spiritualité : c'est une position par rapport à la spiritualité. L'incroyance n'est pas une spiritualité parmi d'autres, elle est un choix : nous essayons, probablement imparfaitement, de penser, mais refusons, là où nous sommes, sur l'espace public, de croire. Chez lui, chacun fait ce qu'il veut. Nous n'avons pas l'impression que les « banquisards » consacrent beaucoup de temps aux dévotions, mais nous n'allons pas fouiller dans les alcôves de leurs consciences.*

*Que la vision d'un feuillage évoque le divin pour Michel Portal, grand bien lui fasse, mais cette association d'idée, qui lui est propre, n'a rien d'un automatisme. Peut-être y a-t-il une « tendance spontanée au beau », comme dit Michel Portal. Nous avons la faiblesse de penser (pas de croire) que l'éducation la favorise tout de même plus qu'un peu. Qui plus est, chacun(e) a sa conception du « beau ». Comme du bon, d'ailleurs : je n'ai jamais songé à louer tel seigneur pour mon goût immodéré pour les moules marinières.*

*Pour la rédaction : Sylvain Ethiré*

## ❖ « MAIS OU EST DONC PASSE BEN LADEN ? »

Par Mick et Paule

Nous avons reçu les deux derniers ouvrages de Jean Baumgarten, dont une opérette « tragico-comique » : *Mais où est donc passé Ben Laden ?* Alors, on en parle. Il fait fort, ce monsieur, mais alors très très fort. Ce qui prouve que le militantisme conserve. Ce coruscant septuagénaire a commencé chez les trotsks en 1948, est entré dans le théâtre d'intervention (Groupe Spartacus) dès 1949, a participé à la création du PSU en 1960, est allé chez les Verts en 1995 et, dégoûté par la ministre Voynet, est revenu dans ses amours de jeunesse, à la LCR avec le facteur. Entre temps, acteur, chanteur, compositeur, il écrit divers textes.

L'opérette sur Ben Laden ne fait pas dans la dentelle. Nous sommes loin de Madame Angot (pas Christine, sa grand'mère) ou des chanteurs de Mexico ou d'ailleurs. C'est, comme on disait, du théâtre engagé. Très. Très très. La thèse de l'opérette, c'est que Ben Laden n'est qu'une invention américaine pour permettre à l'impérialisme/capitalisme de se développer pendant qu'on amuse la galerie avec les complots islamo-terroristes internationaux. Même s'il y a du vrai là-dedans, dans la mesure où il est évident que G.W. Bush instrumentalise à outrance la peur du terrorisme, il demeure que celui-ci existe, avec, lui aussi, des visées impérialistes, non ? Mais l'opérette est propice aux simplifications. Et le livret n'est pas sans qualités, et le spectacle à contenu politique est si rare de nos jours. Jean Baumgarten, lucide, souhaite bien du courage à qui voudra monter son œuvre. Il en faudra, en effet.

Le bougre récidive avec un brûlot, essai politique cette fois, dont le titre est on ne plus explicite : *Pour en finir avec le sionisme*. On ne peut guère soupçonner Baumgarten d'antisémitisme : il fut sauvé par des français courageux des griffes nazies, mais sa famille a payé un lourd tribut à l'extermination. Et il raison de faire la distinction entre antisémitisme et antisionisme, abusivement utilisée par certains défenseurs, ouverts ou discrets de la politique d'Ariel Sharon (il en profite pour étriller, à sa façon abrupte, Finkielkraut, Taguieff et quelques autres). Il a raison encore de dénoncer cette politique. Il est courageux de militer, comme il le fait, pour la construction, à terme, d'un état unique, laïque, où juifs, arabes vivraient dans une paix démocratique. Qui n'en rêverait ? On apprend aussi, si on n'est pas versé dans la question, pas mal de choses sur la genèse du sionisme, ses déviations. Il y a également d'utiles rappels sur le fait que le terrorisme fut en Palestine, une activité hélas bien partagée par les actuels protagonistes au long des soixante dernières années. Mais, très mais, on ressent une gêne certaine dans la défense d'équations du genre Sharon=Hitler, mal justifiée par un amalgame incertain avec le CRS=SS de mai 68. Une chose est de dénoncer la politique haineuse et cynique de Sharon, ou les compromissions multiples d'un Pérès, une autre est de se risquer dans des comparaisons hors de propos. De même, nous gobons mal la

mansuétude manifestée à l'égard de Tariq Ramadan, dont l'islamisme utilise d'ailleurs bien des procédés que l'auteur critique, à juste titre cette fois, familiers à certains sionistes. En tout cas, si le but de Jean Baumgarten est de faire réagir, c'est assez réussi.

*Ces ouvrages sont diffusés par la Librairie La Brèche, Paris*

## ❖ PETITES ANNONCES CLASSEES

**Réchauffer la Banquise** recrute toujours des journalistes intervieweurs/euses, grand(e)s et petit(e)s reporters, designers, dessinateurs... Pas trop sérieux ne pas s'abstenir. Aucune rémunération n'est envisagée à première vue, ni à deuxième. A perte de vue, on verra.

## ❖ SI RECHAUFFER LA BANQUISE

### VOUS INTERESSE...

*Il y a plusieurs façons de contribuer à faire vivre ce bulletin, le futur site internet et nos idées. Si l'envie vous en prend, merci de nous renvoyer cette feuille à l'adresse indiquée dans l'ours, ou de nous écrire un p'tit courriel*

Je souhaite continuer à recevoir **Réchauffer la Banquise**

Je souhaite aider à diffuser **Réchauffer la banquise**

J'adhère à l'association **CACTUS**, éditrice de **réchauffer la banquise** et vous joins un chèque de 15 euros à l'ordre de **CACTUS REPUBLICAIN**

Je suis disposé(e) à collaborer à **Réchauffer la banquise**

Je souhaite recevoir les numéros précédents

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : CP :

Téléphone :

Courriel :

*Si vous ne souhaitez plus recevoir **Réchauffer la Banquise**, ce qui serait dommage, un p'tit courriel ou courrier, et hop, sitôt dit sitôt fait.*

## ***Réchauffer la banquise***

**Publication** : Jean-Luc Gonneau **Rédaction** : Joao Silveirinho **Éditorialiste** : Sylvain Ethiré **Conception** : Jean-Christophe Frachet **Humeurs** : Mick et Paule, Jean-Michel Hureau **Grande Reportère** : Florence Bray. **Dessins** : Michel Hulin.

**Adresse et abonnement** : Le Cactus Républicain - J.L. Gonneau - 3, avenue Vélasquez 75008 Paris

**Courriel** : jean-luc.gonneau@wanadoo.fr

**Internet** : <http://www.cactus-republicain.org>

*Les manuscrits, pédiscrits, buccoscrits, tapuscrits, électroscrits etc. reçus, publiés ou non, ne sont ni rendus ni échangés. On vous aura prévenus.*

*Elles/ils écrivent pour **La Banquise** : Anne Alize, Elie Arié, Rémi Aufrère, Clémentine Autain, Gilles Bachelier, André Bellon, Géraldine Biaux, Danielle Bleitrach, Jean-Philippe Brunet, Michel Cabirol, Philippe Callois, François de la Chevalerie, Olivier Clerc, Fabrice Cohen, Daniel Cojean, François Colas, Fabienne Courvoisier, Jacques Decaux, Chantal Decosse, Jean-Michel Dejenne, Jean Delons, Jean-Michel Dodd, Emmanuel Dupuy, Jean-Claude Fiemeyer, Gabriel Galice, Séverine Gille, Vincent Guillot, Eric Halphen, Pierre Henry, Georges Hervel, Jean-Marc Holleaux, Dominique Lacout, Nathalie Laillet, Diane Le Béguet Alain Le Dosseur, Jeannick Le Lagadec, Christian Lemasson, Jacques*

*Lombard, Loulou, François Lucas, Georges Michel, Fatiha Mlati, Michel Moine, Eric Mouron, Michel Naudy, Vincent Ortega, Jean-René Peltier, Michel Pillier, Michel Portal, Guy Ratane-Dufour, Roberto Robertelli, Ruy Rodrigues da Silva, Emmanuel Saussier, Jacques-Robert Simon, Patrick Trannoy, Louie Wyler, Olivia Zemor...*

*Elles/ils ont participé aux cafés-débats de **La Banquise** : Géraldine Biaux, Claude Boucher, Camille Cabral, Jean-Claude Fiemeyer, Jean-Luc Gonneau, Eric Halphen, Pierre Henry, Jeannick Le Lagadec, Michel Lefebvre, Fatiha Mlati, Temir Porras, Eduardo Olivares, Ismaël Omarjee, Ruy Rodrigues Da Silva, Marco Antonio Rodrigues Dias...*

**Attention ! notre site**

**<http://www.cactus-republicain.org>**

**est en travaux. Un nouveau site tout neuf  
tout beau bientôt !**

**N.B. : l'ancien site, un peu dégradé, est consultable pour les amateurs d'archives**